

## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Nathalie Groleau, greffière-trésorière de MRC de Mékinac, que lors de la séance tenue le 20 mai 2026, le conseil de la MRC de Mékinac a adopté unanimement le règlement sur la déclaration de compétences dans le domaine lié au transport collectif et adapté de personne (numéro 2026-206) .

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement ci-haut mentionné sur le site internet de la MRC de Mékinac [www.mrcmekinac.com](http://www.mrcmekinac.com) ou au bureau de la MRC pendant les heures d'ouvertures au 560 rue Notre-Dame à St-Tite.

Fait, donné et signé à Saint-Tite,  
Ce 26<sup>e</sup> jour de mai 2026



Nathalie Groleau  
Greffière-trésorière